

**IRRÉDUCTIBLES
RÉDUCTEURS**

LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE, C'EST SIMPLE, FACILE ET NATUREL.

**Même en
appartement,
valoriser des
déchets de
cuisine, c'est
possible !**

Vannes agglo
fournit gratuitement
tout le matériel
nécessaire pour
vous lancer dans
le compostage
collectif.



► Pôle déchets de Vannes agglo :
02 97 68 33 81 ou
www.vannesagglo.fr



En compostant les déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, marc de café, fleurs fanées...), vous pouvez réduire jusqu'à 30 % le volume de votre poubelle.

OBJECTIFS

- 1 **Valoriser ses déchets de cuisine** en produisant un compost, utile pour ses plantes d'ornement, ses balconnières...
- 2 **Réduire** le volume de ses poubelles.
- 3 **Favoriser le lien social** avec ses voisins.

À L'ISSUE DU CYCLE DE FABRICATION (ENTRE 6 ET 12 MOIS)

Le compost sera récolté et utilisé par les habitants pour leurs jardinières ou plantes d'intérieur, sur les rez-de-jardin ou espaces verts de l'immeuble.

COMMENT ÇA MARCHE ?

CHAQUE FOYER VOLONTAIRE :

- Signe une **charte de participation**.
- Reçoit un **bio-seau**, lui permettant d'apporter ses déchets de cuisine au composteur placé sur l'espace vert de l'immeuble.
- **Est formé** à la pratique du compostage.
- **S'engage à participer** activement au bon fonctionnement de l'aire de compostage.

LES COPROPRIÉTAIRES ET LE SYNDIC :

- S'engagent à considérer **les composteurs comme partie intégrante de la résidence** et à acheter le petit outillage nécessaire au bon fonctionnement (fourche, sécateur...)
- Invitent **l'entreprise d'entretien des espaces verts** à laisser les feuilles mortes dans un bac de stockage.

VANNES AGGLO :

- Identifie un **emplacement favorable** et les **volontaires motivés**.
- **Aide les habitants** à faire valider le projet par le conseil syndical lors d'une copropriété.
- **Aménage l'aire de compostage**. Dans l'idéal, l'aire de compostage est constituée de 3 composteurs :
 - un pour les déchets à composter,
 - un pour stocker du structurant (feuilles, broyat de déchets verts alimenté si nécessaire par Vannes agglo),
 - un dernier pour le compost en cours de maturation.
- **Organise l'inauguration du site**, la formation et la distribution de bio-seaux aux habitants...
- **Veille au bon fonctionnement** de l'aire de compostage (1 passage / mois).